



ASSOCIATION DES JARDINIERS BARDY INC.

www.jardincommunautairebardy.org

Contrat de location 2014

Le paiement complet pour la location du lot doit se faire lors de la signature du contrat à l'assemblée du printemps et être accompagné de deux dépôts ; un de cinq (5) dollars par clé et un de dix (10) dollars pour deux (2) heures de bénévolat qui seront remboursées lors de l'assemblée générale annuelle à l'automne. Si vous ne pouvez pas vous présenter à l'assemblée générale annuelle à l'automne, remettez à un autre membre une procuration lui permettant de recevoir le remboursement en votre nom, car aucun remboursement ne sera effectué après l'assemblée.

Si vous changez d'idée après la signature de ce contrat et ne désirez plus être membre, vous avez 10 jours pour nous en informer et nous vous rembourserons.

Date d'inscription : (jr) ____ (mm) ____ Numéro de lot : ____ Nom du membre : ____ Adresse : ____ Villes : ____ Code postal : ____ Téléphone : () ____ - ____ Téléphone (autre) : () ____ - ____ Courriel : ____ Coût de location du lot ____ \$ Nombre de clés ____ X 5,00 \$ ____ \$ Travaux communautaires ____ \$ MONTANT REÇU ____ \$ Aucun dépôt - clés et travaux communautaires – ne sera remboursé après la fin de l'assemblée générale d'automne.	Travaux communautaires Veuillez choisir au moins 2 groupes parmi les suivants en apposant vos initiales aux endroits appropriés. <table><thead><tr><th>Comités</th><th>Initiales</th></tr></thead><tbody><tr><td>• Comité des réparations</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Comité d'entretien</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Comité des loisirs</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Comité de sélection</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Comité d'entre-aide</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Corvée du printemps</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Corvée d'automne</td><td>_____</td></tr><tr><td>• Non-participation aux comités</td><td>_____</td></tr></tbody></table> En choisissant de ne pas participer à l'un ou l'autre de ces groupes de travail, je n'aurai pas droit au remboursement de mon dépôt de 10,00 \$	Comités	Initiales	• Comité des réparations	_____	• Comité d'entretien	_____	• Comité des loisirs	_____	• Comité de sélection	_____	• Comité d'entre-aide	_____	• Corvée du printemps	_____	• Corvée d'automne	_____	• Non-participation aux comités	_____
Comités	Initiales																		
• Comité des réparations	_____																		
• Comité d'entretien	_____																		
• Comité des loisirs	_____																		
• Comité de sélection	_____																		
• Comité d'entre-aide	_____																		
• Corvée du printemps	_____																		
• Corvée d'automne	_____																		
• Non-participation aux comités	_____																		

☐

Le membre signataire reconnaît avoir lu les règlements du Jardin communautaire Bardy.

Signature du membre

Signature du responsable

Le comité réparations a la responsabilité de

- signaler au vice-président les événements qui impliquent des relations avec des organismes extérieurs, dont la Ville ;
- être disponible pour répondre aux urgences ;
- s'assurer que les réparations nécessaires soient faites dans les meilleurs délais ;
- tenir à jour la liste d'inspection de réparations effectuées ou à effectuer.

Le comité d'entretien a la responsabilité de

- préparer et gérer des soumissions pour certains travaux ;
- planifier et organiser les corvées ;
- s'assurer du bon fonctionnement des outils et équipements ;
- passer la tondeuse ou le coupe-haie, d'entretenir de la haie à l'entrée, etc. ;
- s'assurer de la propreté des lots ;
- enlever les mauvaises herbes des jardins vacants ;
- tenir à jour l'inventaire des équipements et outils ;
- organiser et gérer le projet de compostage selon la formation offerte par Craque-Bitume ;
- 2 personnes, nommées par la personne responsable du comité d'entretien au CA, sont responsables d'inspecter les jardins mensuellement en vertu des règlements de l'Association et de signifier des avertissements ou avis d'expulsion aux membres dont le jardin est mal entretenu.

Le comité des loisirs a la responsabilité de

- innover et d'organiser de façon créative, des activités sociales, des conférences ;
- recruter des membres pour l'organisation d'événements tels la *Fête des semences*, la *Fête des récoltes*, etc., et en coordonner l'organisation et le déroulement ;
- planifier, organiser et contrôler l'animation ;
- rechercher des commanditaires pour financer des activités ;
- inviter les membres aux activités en rédigeant et concevant des annonces pour diffusion sur le site internet, au jardin, dans l'infolettre, etc.

Le comité de sélection a la responsabilité de, lorsque des lots sont libres

- convoquer les personnes éligibles de la liste de la Ville ;
- maintenir à jour la liste d'attente ;
- rencontrer les nouveaux membres, leur faire visiter les lots disponibles ;
- leur faire signer le contrat et leur expliquer les règlements ;
- leur remettre les clés ;
- ramasser l'argent de leur abonnement et d'acheminer l'argent recueilli et les contrats à la trésorière.

Le comité d'entre aide a la responsabilité de

- transporter la terre compostée fournie par la ville dans les jardins des jardiniers qui ne peuvent le faire eux-mêmes et qui en ont fait la demande ;
- aider les jardiniers qui ont besoin d'aide pour le désherbage, l'aménagement, etc. ;
- initier les nouveaux venus ;
- aider les aînés à demeurer au jardin le plus longtemps possible ;
- identifier des méthodes d'amélioration de l'accessibilité aux jardins.

Lors de la Corvée du printemps, il faut prévoir

- l'installation des équipements (boyaux d'arrosage, balançoires, barils de récupération d'eau, sortir les brouettes, vérifier l'état des outils, etc.) ;
- de menus travaux (vérifier les panneaux de contreplaqué qui retiennent les boyaux, assemblage et peinture des balançoires, réparations mineures, délimitation des lots, etc.) ;
- changer l'huile des motoculteurs et tondeuses, passer le rotoculteur dans les jardins des jardiniers qui en auront fait la demande ;
- vérifier la propreté de l'allée centrale et s'occuper de la machine à eau ;
- passer le balai dans le cabanon, laver les frigos, installer l'abreuvoir, etc.

Lors de la Corvée d'automne, il faut prévoir

- entretenir les moteurs électriques, démonter et entreposer les équipements et en faire l'inventaire, ramasser les barils, s'occuper de la machine à eau, etc. ;
- nettoyer les parcelles qui n'auront pas été nettoyées, les plates-bandes, l'allée centrale, les serviettes et le cabanon.